

Avec Saint Vincent



*Nous construisons ensemble
pour donner vie à l'espérance*

La Charte AIC

Édition 2023

Table des matières

Introduction

Chapitre I - L'identité de l'AIC :

Les origines

Les motivations de notre action

Le profil des bénévoles AIC

Le travail en équipes

L'organisation du réseau AIC

Chapitre II - La mission de l'AIC :

Vision et mission de l'AIC

Les fondements de la mission AIC

Le chemin de l'AIC

Chapitre III - L'AIC aujourd'hui :

Les actions de terrain AIC

L'action de pression

La formation des volontaires

La communication

Les finances

Le cadre légal

La gestion éthique

Conclusion : Le futur de l'AIC

Charte AIC

Introduction

L'AIC, Association Internationale des Charités, est **une OING**.

C'est **un réseau international** regroupant des bénévoles chrétiennes qui s'inspirent du charisme de Saint Vincent de Paul, son fondateur.

L'objectif de ce réseau, composé principalement de femmes, est de lutter contre les pauvretés au niveau local et d'impliquer les pouvoirs publics dans cette lutte contre la pauvreté.

Les Groupes AIC ont une double identité juridique :

- Une identité civile en tant qu'ONG reconnue dans leurs propres pays.
- Une identité ecclésiale, soumise à la normative canonique. Toute équipe AIC de la base est, pour le Droit Canonique, une « association de fidèles ». Cela veut dire que ses statuts sont officiellement « approuvés » par l'autorité ecclésiastique compétente.

L'AIC Internationale elle-même est constituée en « personne juridique », selon la loi Belge.

Les statuts (1985) déterminent le fonctionnement de l'AIC ; ils sont consultables sur notre site internet.

Le règlement intérieur (1985) détermine les principes et une éthique de collaboration, les droits et les devoirs des membres.

Les **statuts canoniques** (2007) confirment l'AIC en tant que mouvement de fidèles laïques.

Saint Vincent et ses successeurs ont reçu du Saint Siège par Privilège Apostolique (C 312 § 2) la faculté d'ériger des Confréries de la Charité paroissiales ou inter-paroissiales. Plus tard les groupes locaux se sont organisés en associations nationales et internationale (AIC) avec des noms différents selon les pays.

L'AIC fait partie de la Famille Vincentienne qui regroupe les associations fondées par Saint Vincent de Paul ou celles qui s'inspirent de son projet, la famille vincentienne compte plus de 2 millions de membres dans le monde.

Chapitre I

L'identité de l'AIC

- **Les origines**
- Les motivations de notre action
- Le profil des bénévoles AIC
- Le travail en équipes
- L'organisation du réseau AIC

Les origines

Le 20 août 1617 à Châtillon-les-Dombes (France), Vincent de Paul, alors curé de la paroisse, lance un appel pour venir en aide à une famille démunie. Le prêtre comprend alors qu'il faut organiser cette générosité débordante pour la rendre efficace et il fonde la première Confrérie de la Charité (ou 'Charité').

Le 8 décembre 1617, l'évêque de Lyon, Mgr Denis Simon de Marquemont, remet à Monsieur Vincent le décret reconnaissant la nouvelle confrérie dite de la Charité, et son règlement.

Le choix de "Monsieur Vincent" : l'évangélisation des pauvres et l'action pour les déshérités, tel est le double projet qui domine l'existence de Monsieur Vincent. Pour lui, la charité a pour vocation de servir les plus humbles, les abandonnés, ceux qui sont affectés par les misères physiques et spirituelles.

Aimer c'est se sentir responsable. C'est pourquoi, il prend toutes les initiatives pouvant remédier aux misères qu'il rencontre.

Les Charités se développent et Saint Vincent demande à Louise de Marillac, en 1629, de les coordonner et de les visiter. Saint Vincent se rend compte des difficultés des dames de la charité face à la rigueur du service aux plus pauvres, dont le nombre ne cesse d'augmenter.

Pour les seconder, il a réuni avec Louise de Marillac une nouvelle compagnie de femmes, vivant selon une nouvelle Règle, sans clôture, au service des pauvres : les Filles de la Charité. Celles-ci se sont réunies en une "Compagnie" en 1633, toujours sous la direction de Louise de Marillac. Ainsi, "les dames et les filles" se complètent dans leur vocation et leur service, tout en poursuivant l'intuition de leur Fondateur commun.

Après Vatican II, l'organisation internationale a été renforcée par la création d'une association internationale en Belgique.

Fondée en 1617 pour rendre efficace une générosité débordante

Le double but : évangéliser et être responsable face à la pauvreté des autres.

Les Dames laïques travaillent côte à côte...

...avec les Filles de la Charité

1971 : création de l'AIC

Questions pour réfléchir en groupe :

- 1. L'AIC International est présente dans 56 pays depuis plus de 400 ans ; qu'est-ce que vous apporte le fait d'appartenir à cette association, en quoi cela motive votre travail de bénévole ?**
- 2. Des circonstances particulières ont inspiré Saint Vincent dans la création des premières Charités. Aujourd'hui quelles pauvretés nous invitent à poursuivre la mission qu'il nous a confiée ?**
- 3. Quelle proposition avons-nous pour changer les situations injustes des personnes qui vivent dans la pauvreté aujourd'hui ?**

Chapitre I

L'identité de l'AIC

- Les origines
- **Les motivations de notre action**
- Le profil des bénévoles AIC
- Le travail en équipes
- L'organisation du réseau AIC

Les motivations de notre action

<p><u>Un engagement citoyen :</u> S'engager avec les pauvres</p> <p>La pauvreté touche la personne dans ses droits fondamentaux de participer à son propre destin : « <i>La précarité est l'absence d'une ou plusieurs des sécurités permettant aux personnes et familles d'assumer leurs responsabilités élémentaires et de jouir de leurs droits fondamentaux.</i> » Source : ONU, Comité Économique et Social, 2006. 70% des personnes pauvres dans le monde sont des femmes.</p> <p><u>Un engagement chrétien :</u> S'engager comme tout baptisé à la suite du Christ</p> <p>« Tout ce que vous ferez au plus petit entre vous, c'est à moi que vous le ferez ». L'Église vit de l'amour préférentiel pour les pauvres. L'Église est cette instance où tous ceux qui souffrent : les pauvres, les indigents, les malheureux, les malades, les prisonniers, ceux qui ont faim, qui pleurent doivent trouver le repos. Elle a pour mission de dire à tous ceux-là : « Venez à moi... » (Mt 11, 28).</p> <p>La pauvreté ne se limite pas à une pauvreté matérielle. Benoit XVI parlera de « marginalisation, de pauvretés relationnelle, morale et spirituelle », de « personnes intérieurement désorientées » (Benoît XVI, <i>Journée mondiale de la paix</i>, 1^{er} janvier 2009).</p> <p><u>Un engagement à la suite de Saint Vincent :</u></p> <p>1. <u>Servir les Pauvres comme le Christ l'a fait</u></p> <p>Le Christ est un maître, un enseignement, il est l'Exemple ; le Fils nous conduit vers le Père ; le Christ est d'abord en relation, il nous relie au Père et nous invite à nous laisser transfigurer par la présence en nous de son Esprit. Saint Vincent est marqué par la spiritualité de Pierre de Bérulle. Pour lui, le chrétien est celui qui vit une relation avec le Christ, et qui donc se laisse habiter et agir par le Christ.</p>	<p>La pauvreté : une injustice</p> <p>Qui rend visible un manque de fraternité</p> <p>A la suite du Christ : l'Église, lieu d'accueil des marginalisés.</p> <p>« Le programme du chrétien est 'un cœur qui voit' ». DCE (No. 31)</p> <p>St Vincent disait : « Que ferait le Christ s'il était à ma place ? »</p>
--	---

<p>Cela comporte 3 dimensions :</p> <p><u>Foi</u> : confiance en une personne, le Christ,</p> <p><u>Prière</u> : relation intérieure avec le Christ qui détermine l'action,</p> <p><u>Action</u> : la vie active.</p> <p>2. <u>Servir le Christ dans les pauvres</u></p> <p>Le pauvre est celui qui nous découvre le premier souffrant, Jésus Christ, « Les pauvres sont nos maîtres, ils sont nos rois ».</p> <p>La pyramide est inversée, les riches et les puissants de ce monde sont appelés à servir.</p> <p>Cela nous amène à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Être à l'écoute des autres aussi bien dans le travail en équipe, que dans nos actions. • Reconnaitre notre propre vulnérabilité, nos limites pour pouvoir comprendre celle des autres. • Vivre une certaine austérité vincentienne rend témoignage d'un style de vie possible. <p><u>Un engagement qui donne une place aux femmes dans la société :</u></p> <p>Le travail des membres AIC avec 20.000 femmes dans des postes de responsabilité, montre que les femmes peuvent, à travers les cultures, assumer des responsabilités dans le monde. C'est un témoignage de ce que Jean-Paul II a appelé "le génie de la femme". (Lettre aux femmes, No 10, 1995)</p> <p>Il ne s'agit pas de prétendre que l'homme et la femme sont autonomes et autosuffisants. Cela risquerait de les enfermer dans une autoréalisation utopique voire même agressive. Rien n'est plus contraire à la foi chrétienne. « Un mouvement essentiellement féminin » s'explique du service que nous rendons : suite à la marginalisation de la femme par la pauvreté et la violence, une première réponse par des femmes peut être plus facilement recevable.</p> <p><u>Un engagement qui donne une place aux femmes dans l'Église :</u></p> <p>L'Église est fidèle à l'Évangile et ne prévoit pas de femmes dans la succession apostolique. Elles ont un autre rôle comme en témoignent des femmes comme Mère Teresa, Louise de Marillac, Elizabeth Seton, Elisabeth de Thuringe et Hildegarde de Bingen, mais aussi tant de femmes inconnues travaillant dans l'ombre. St Vincent disait aux premières dames de la Charité : « Il y a 800 ans ou environ que les femmes n'ont point eu d'emploi public dans l'Église, et...</p>	<p>Pour St Vincent, le service des pauvres, est le fruit d'une vie spirituelle intense</p> <p>Accompagner spirituellement et matériellement les plus pauvres</p> <p>Être à l'écoute</p> <p>Dans un mouvement essentiellement féminin</p> <p>« Vous êtes les mères des pauvres » St Vincent de Paul</p> <p><i>... voilà que cette même Providence s'adresse aujourd'hui à quelques-unes d'entre vous. »</i></p>
--	---

Questions pour réfléchir en équipe :

- 1. Comment le fait de prendre conscience de l'existence autour de toi de tant d'injustices sociales te motive-t-il dans ton travail comme volontaire ?**
- 2. Étant donné les enseignements du Christ et de Saint Vincent de Paul, comment essaies-tu de vivre ta vie personnelle dans la cohérence ?**
- 3. Quelles actions concrètes pourrais-tu réaliser, seule ou en groupe, pour remplir ton engagement de concéder un espace aux femmes dans la société ?**

Chapitre I

L'identité de l'AIC

- Les origines
- Les motivations de notre action
- **Le profil des bénévoles AIC**
- **Le travail en équipes**
- **L'organisation du réseau AIC**

Le profil des bénévoles AIC

<p><u>Quel que soit le statut des bénévoles : membres de plein droit, associés, collaborateurs... le bénévolat AIC a ses exigences et requiert la prise d'un engagement.</u></p> <p>Des bénévoles engagées : l'engagement est librement consenti et tient compte des motivations, capacités et disponibilités de santé et de temps de chacun. Ceci permet d'assurer la continuité et l'efficacité de l'action.</p> <p>Des bénévoles généreuses : le bénévolat se fait sans rémunération ni recherche de gratification affective ou morale (la gratuité n'empêche pas le dédommagement de frais personnels engagés pour l'exercice de l'action volontaire).</p> <p>Des bénévoles responsables : la responsabilité est l'obligation de faire ce à quoi on s'est engagé. Elle entraîne directement la confiance des membres de notre groupe, des personnes accueillies et des organismes partenaires.</p> <p>Des bénévoles compétentes : les bénévoles AIC acceptent de recevoir une formation continue adaptée à l'action. L'amateurisme est d'autant plus dangereux que l'action est menée avec des personnes fragilisées. Les actions individuelles ou ponctuelles, voire émotionnelles, ne peuvent solutionner que très partiellement les problèmes.</p> <p>Des bénévoles ancrées dans le projet de Saint Vincent : L'AIC est le lieu où, à la lumière de l'Évangile, les bénévoles travaillent pour changer les situations de pauvreté en poursuivant le projet de son fondateur, St Vincent : « <i>accompagner spirituellement et corporellement les plus pauvres</i> ».</p>	<p>Un engagement</p> <p>dans la continuité et l'efficacité</p> <p>désintéressé</p> <p>responsable</p> <p>bien formée</p> <p>porté par la spiritualité vincencienne</p>
--	--

Le travail en équipes

<p>Sens et modalités</p> <p><i>L'équipe rassemble des forces autour d'un projet commun ; le moment fort est la réunion d'équipe.</i></p> <p>Saint Vincent a réuni des bonnes volontés pour venir en aide à une famille dans la misère. Il savait qu'une seule personne ne pouvait suffire.</p> <p><u>Le travail en équipe :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- multiplie les forces : chacune y apporte son temps, son énergie, ses qualités ;- garantit la continuité de l'action dans la durée. <p><u>Le travail en équipe exige de ses membres :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Respect : chaque point de vue est légitime, et complète celui des autres.- Coordination : chacun a des fonctions bien définies.- Communication dans la confiance,- Engagement de toutes, selon ce qui a été prévu. <p><u>Les réunions d'équipe sont :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Un moment privilégié de communication, un lieu d'information et d'expression pour chacune. On trouve des remèdes aux difficultés rencontrées et on organise l'action future.- Un lieu de dynamisation et de progrès : ensemble on resitue notre action dans la spiritualité de saint Vincent. Ceci nous fait entrer dans un processus de conversion continue, - la conversion par les petites choses -, c'est une ouverture au changement d'attitude.	<p>L'équipe, communauté de foi, de communion, de travail, de partage, d'amitié.</p> <p><i>« Elles seront unies entre elles comme des sœurs que notre Seigneur a lié par son amour ».</i> St Vincent de Paul</p> <p><i>« Que ferait le Christ s'il était à ma place ? »</i></p>
---	---

L'organisation du réseau AIC

<p>Groupes locaux : Plus de 5100 groupes AIC locaux ont une entité juridique propre régie par des statuts, ils sont animés par une présidente et un conseil d'administration.</p> <p>Ces groupes locaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>travaillent dans un secteur géographique restreint : quartier, commune, ville, paroisse ;</i> ▪ <i>répondent à l'appel de situations de détresse de leur entourage, par des actions adaptées.</i> <p>Associations nationales : 56 associations nationales AIC, regroupent les groupes AIC locaux de leur pays. Elles élisent une présidente nationale et un conseil d'administration. Chaque association est responsable dans son pays de la coordination entre les groupes, la formation de ses membres, la recherche de fonds et l'advocacy.</p> <p>L'association internationale : L'AIC Internationale regroupe les 56 associations nationales. Les présidentes nationales élisent la présidente internationale ainsi que les membres du conseil d'administration.</p> <p>L'AIC Internationale :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>anime les associations nationales AIC et coordonne leur réflexion et leur action.</i> ▪ <i>représente ses membres auprès des organismes internationaux et participe à l'action commune de lutte contre les pauvretés et les injustices, en vue de la promotion de tous.</i> ▪ <i>encourage les échanges entre les associations locales et/ou nationales afin de promouvoir la solidarité au niveau mondial.</i> 	<p>Local</p> <p>National</p> <p>Mondial</p> <p>Liste de pays membres sur: <u>www.aic-international.org</u></p> <p>Le travail du terrain donne autorité à l'AIC</p>
---	---

Questions pour réfléchir en équipe :

- 1. Comme bénévole AIC, quelles sont, parmi les 5 qualités mentionnées ici, celles qu'il serait pour vous le plus important de développer ? Que pourriez-vous faire concrètement pour y parvenir ?**

- 2. Après avoir analysé avec attention avec votre groupe tous les points concernant le travail en équipe, êtes-vous convaincue des avantages de travailler de cette façon ? Pourriez-vous, pour chacun des points traités, donner des exemples concrets dans le cadre de votre travail vincentien ?**

- 3. Quels sont d'après vous les avantages que votre groupe local tire de son appartenance à une association nationale et internationale ?**

Chapitre II

La mission de l'AIC

- **Vision et mission de l'AIC**
- **Les fondements de la mission AIC**
 - **L'Évangile**
 - **Les valeurs de Saint Vincent**
 - La Doctrine sociale de l'Église
- Le chemin de l'AIC

Vision et mission de l'AIC

<p>Vision</p> <p>L'AIC se propose d'être une force transformatrice chrétienne dans la société, prioritairement avec les femmes, à travers des projets et actions qui impliquent la participation des destinataires.</p> <p>Réaliser des activités de terrain, collaborer au niveau local et mondial, participer à des réseaux et s'impliquer dans des programmes de politiques publiques ou de la société civile.</p> <p>Mission</p> <p>Suivant l'exemple de Saint Vincent de Paul et les enseignements de l'Église :</p> <ul style="list-style-type: none">• Lutter contre toutes les formes de pauvreté et d'exclusion, par des initiatives et des projets transformateurs ;• Travailler avec nos frères et sœurs qui vivent en situation de pauvreté en favorisant la découverte des forces de chacun, soutenant l'éducation et favorisant une vie digne ;• Dénoncer les injustices, susciter des actions de pression sur les structures par la société civile auprès des décideurs, afin de lutter contre les causes des pauvretés.	
--	--

Les fondements de la mission AIC

<p>L'AIC repose sur trois axes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'Évangile • Les valeurs de Saint Vincent • L'enseignement social de l'Église <p>L'Évangile</p> <p>Nous voulons rendre vivant aujourd'hui le message du Christ : le suivre jusqu'à le rencontrer et demeurer avec lui. Comme les autres ONGs non-confessionnelles, nous vivons la solidarité dans un monde globalisé mais, pour nous AIC, cette solidarité trouve son fondement dans l'amour du Christ pour le prochain et se laisse toujours porter plus loin, même là où avec les seules forces humaines nous nous sentirions dépassés.</p> <p>Saint Vincent a centré sur le Christ son enseignement aux premières volontaires en demandant : « <i>Qu'aurait-fait le Christ s'il était à ma place ?</i> ». Aujourd'hui cela veut dire :</p> <p>Suivre le Christ (Mt 25,40) : « <i>Chaque fois que vous l'avez fait à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait</i> ». Jésus-Christ s'identifie d'une manière préférentielle aux pauvres.</p> <p>Rencontrer le Christ (Jn, 3,16) : « <i>Le Christ a donné sa vie pour nous. Et nous devons, nous aussi, donner notre vie pour nos frères.</i> »</p> <p>Demeurer en Christ (Jn 15,10) : « <i>Si vous gardez mes commandements, vous demeurerez dans mon amour, de même que j'ai gardé les commandements de mon Père, et que je demeure dans son amour</i> ».</p> <p>Les valeurs de Saint Vincent</p> <p>Saint Vincent met en avant certaines valeurs. Aujourd'hui, il nous invite encore, nous volontaires AIC, comme il l'a fait avec les dames des premiers groupes, à vivre :</p> <p>La simplicité (Ecclésiaste 7,29) : « <i>Seulement, voici ce que j'ai trouvé, c'est que Dieu a fait les hommes droits ; mais ils ont cherché beaucoup de détours</i> ».</p> <p>Saint Vincent nous dit : « <i>Pour ma part je peux affirmer qu'une foi droite et pratique et un véritable esprit religieux se trouvent ordinairement parmi les simples et les pauvres... de plus, chacun se sent attiré par les personnes les plus simples et qui parlent avec sincérité</i> » (SV:XI:462).</p>	<p><u>1er axe</u> :</p> <p>suivre</p> <p>rencontrer</p> <p>demeurer en Christ</p> <p><u>2ème axe</u> :</p> <p>Des vertus propres à l'évangélisation :</p> <p>La simplicité ; sincérité lorsque nous agissons</p>
--	---

<p>L'humilité (Mt 11,29) : « Prenez mon joug sur vous et recevez mes instructions, car je suis doux et humble de cœur, et vous trouverez du repos pour vos âmes ».</p> <p>Saint Vincent nous dit : « Si l'on nous dit : 'Qui va là ?' L'humilité ! Que ce soit notre Maître-mot. » (Coste XII, 203). « Quitter Dieu pour Dieu. Les pauvres nous évangélisent par leur seule présence et comme nos seigneurs (SV:IXA:120) que nous devons aimer avec tendresse et respecter profondément ». « En apparence, le pauvre ne fait que recevoir car il est en situation de détresse. Pourtant il nous donne sa capacité à recevoir. »</p> <p>La charité :</p> <p>Saint Vincent nous dit : « La charité, quand elle habite dans une âme, occupe entièrement toutes ses puissances : point de repos, c'est un feu qui agit sans cesse. » (SV:XI:132) « La charité... doit nous pousser à procurer aux autres salut et consolation » (SV:XII:265).</p> <p>La charité contient alors une dimension interpersonnelle qui est le respect de l'autre, une dimension communautaire et politique : l'être humain s'accomplit en s'intégrant dans une organisation humaine et une dimension religieuse : l'amour universel sans mesure (Mt 5,43), désintéressé (Lc 14,12-14) et effectivement serviable (Mt 20,25-28).</p>	<p>L'humilité dans notre rencontre avec l'autre.</p> <p>« Le pauvre nous donne sa capacité de recevoir »</p> <p>La charité : aimer notre prochain comme nous-mêmes</p>
--	--

Questions pour réfléchir en équipe :

1. **Comment vivez-vous la mission de l'AIC dans votre équipe ? Avez-vous l'impression que vous ne mettez pas en pratique certains aspects ? Dans l'affirmative, lesquels ?**
2. **Comment donnez-vous vie au désir de chercher le Christ dans votre service pour les autres (ou dans votre mission vincentienne) pour Le suivre jusqu'à Le rencontrer et demeurer avec Lui ?**
3. **Donnez des exemples concrets de la manière dont vous vivez chacune des vertus vincentiennes (simplicité, humilité et charité) dans votre équipe et à titre personnel.**

Chapitre II

La mission de l'AIC

- Vision et mission de l'AIC
- **Les fondements de la mission AIC**
 - L'Évangile
 - Les valeurs de Saint Vincent
 - **La Doctrine sociale de l'Église**
- Le chemin de l'AIC

Les fondements de la mission de l'AIC

<p>La Doctrine social de l'Église</p> <p>Saint Vincent éprouvait un véritable amour pour l'Église, à laquelle il reconnaissait cependant des failles et des défauts. Il a toujours pensé que la communauté des croyants était appelée à la sainteté et à la perfection de la vie chrétienne et pour lui, cette perfection se trouve dans la charité et « <i>la sainte pratique de faire toujours et en toutes choses la volonté de Dieu</i> » (Coste XII, p. 150, n. 199).</p> <p>Depuis le 19^{ème} siècle s'est développée ce que nous appelons aujourd'hui la Doctrine sociale de l'Église. L'encyclique <i>Octogesima Adveniens</i> (écrite à l'occasion du 80^{ème} anniversaire de la première encyclique sociale <i>Rerum Novarum</i> du Pape Léon XIII) nous dit : « <i>Il appartient aux communautés chrétiennes de faire une analyse objective des situations de leurs pays, de l'éclairer à la lumière des paroles immuables de l'Évangile... et, en dialogue avec les autres frères chrétiens, et avec tous les hommes et toutes les femmes de bonne volonté, de déterminer les options et les engagements à prendre pour effectuer les transformations qui se révèlent urgentes et nécessaires</i> » (Oct. Adv. 3-4).</p> <p>La Doctrine sociale de l'Église annonce la vérité toujours actuelle de l'amour du Christ. L'Encyclique <i>Deus Caritas Est</i> (Dieu est amour) formule pour l'aujourd'hui les éléments essentiels de la charité chrétienne :</p> <ul style="list-style-type: none">• « <i>La nécessité immédiate (bon Samaritain) qui est prise en charge par une compétence professionnelle et une formation du cœur ;</i>• <i>L'Indépendance de partis et d'idéologies ;</i>• <i>La charité ne doit pas être au service de ce qu'on appelle aujourd'hui le prosélytisme. L'amour est gratuit</i> » (DC 31).	<p>3ème axe :</p> <p>Saint Vincent aimait l'Église</p> <p>La Doctrine sociale de l'Église : une mise à jour du message du Christ</p> <p>L'expérience de terrain nourrit la réflexion de l'Église</p>
---	--

<p>Pour Benoît XVI justice et charité relèvent de deux sphères distinctes qui sont néanmoins en relation l'une avec l'autre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La justice est la tâche première de l'État. La construction d'un ordre juste de la société et de l'État, par lequel est donné à chacun ce qui lui revient, est un devoir fondamental que chaque génération doit à nouveau affronter. La charité ne supplée pas la justice. • L'activité caritative organisée relève d'un véritable humanisme, qui reconnaît dans l'homme l'image de Dieu et qui veut l'aider à mener une vie conforme à cette dignité (DC 30b). L'amour est nécessaire au-delà de la justice et est irremplaçable (DC 28b). <p>En amont de la justice et la charité viennent deux principes de base : le respect inconditionnel de la vie humaine et la dignité de chaque personne humaine. A partir de là, s'organisent les autres propositions pour une société plus juste.</p> <p>Cinq principes sont nommés dans le Compendium de la Doctrine Sociale de l'Église (Libreria Editrice Vaticana, 2004, Ch4) pour organiser une société au service de la personne :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le bien commun : « <i>Par bien commun, il faut entendre l'ensemble des conditions sociales qui permettent, tant aux groupes qu'à chacun de leurs membres, d'atteindre leur perfection, d'une façon plus totale et plus aisée</i> » (GS 26 § 1; cf. GS 74 § 1). ▪ La destination universelle des biens : tous les biens appartiennent finalement à Dieu. Nous en sommes momentanément les régisseurs. ▪ La subsidiarité : l'Église considère que les décisions doivent être prises, autant que possible, au niveau des personnes qui en subiront les conséquences éventuelles. Ce principe, dit aussi 'principe d'aide', énonce que c'est une erreur contre la morale et la charité que de laisser faire par un niveau trop élevé ce qui peut être fait par le niveau le plus bas car, ainsi, on le priverait de tout ce qu'il peut faire. ▪ La participation : conséquence du principe précédent, chaque personne doit pouvoir participer aux décisions qui le concernent. Ce n'est pas une idée vague ou simplement démocratique. C'est un principe profondément ancré dans la définition de l'homme aimé personnellement par Dieu. 	<p>Justice et Charité 2 voies de réalisation :</p> <p>L'action de l'État en charge de la justice</p> <p>L'activité caritative organisée</p> <p>Les fondements : Chaque homme est aimé personnellement par Dieu</p> <p>Tous sont égaux en dignité</p> <p>Les cinq principes :</p> <p>Le bien commun</p> <p>La destination universelle des biens</p> <p>La subsidiarité</p> <p>La participation La solidarité</p>
--	--

<p>▪ La solidarité : c'est une conséquence des quatre piliers précédents, les hommes sont appelés à être solidaires entre eux, de manière à aider ceux qui ont moins de compétences, de savoirs ou de moyens. Chacun est au service de chacun mais en particulier des plus pauvres.</p> <p>En étant avec les plus pauvres, comme le Christ l'a fait, nous devenons une société chrétienne.</p>	<p>La solidarité</p> <p>L'option préférentielle pour les pauvres</p>
---	--

Questions pour réfléchir en groupe :

1. **Comment la Doctrine Sociale de l'Église nous engage-t-elle comme volontaires AIC ?**
2. **Quels sont les éléments de la charité chrétienne formulés par Benoit XVI ? En quoi ces définitions vous aident-elles dans votre travail AIC ?**
3. **Réfléchissez aux cinq principes de la Doctrine Sociale de l'Église et notez vos commentaires.**

Chapitre II

La mission de l'AIC

- Vision et mission de l'AIC
- Les fondements de la mission AIC
 - L'Évangile
 - Les valeurs de Saint Vincent
 - La Doctrine sociale de l'Église
- **Le chemin de l'AIC**

Le chemin de l'AIC

<p><i>L'action sociale et pastorale de l'AIC est guidée par la doctrine sociale de l'Église et la pensée de Saint Vincent.</i></p> <p>Participation (1976) : l'AIC s'engage dans la voie de la participation de chacun à la résolution de ses propres problèmes et à la vie de sa communauté.</p> <p>1981 : publication du Document de Base AIC.</p> <p>Solidarité (1985) : la solidarité entre, explicitement, dans la réflexion de l'AIC. La solidarité signifie co-responsabilité, fraternité et participation, à la fois entre les volontaires et avec les personnes qui vivent en situation de pauvreté.</p> <p>Autopromotion (1990) : Premières Lignes Opérationnelles : autopromotion, solidarité, formation et communication. Ce concept d'autopromotion vient des volontaires d'Amérique Latine qui l'ont puisé dans leur expérience et de leur conviction que les pauvres ont le droit de participer à leur propre promotion.</p> <p>Force transformatrice (1998) : « Être une force transformatrice dans l'association, face aux pauvretés et dans la société ». La force transformatrice est choisie comme moteur de l'action personnelle avec les pauvres dans la société.</p> <p>Co-responsabilité (2002) : co-responsabilité sociale pour la Paix : notre manière spécifique de travailler pour la paix est de lutter contre les formes de pauvreté et d'injustice qui sont toujours sources de conflits. Le concept d'Empowerment est développé pour réduire la pauvreté et mettre en œuvre le développement durable. C'est la reconnaissance de la capacité et du droit des destinataires à assumer des responsabilités dans la réalisation de leur futur. A nous, les volontaires, de les soutenir, de les valoriser</p>	<p>De l'assistance à la participation et l'auto-promotion</p> <p>la co-responsabilité et l'empowerment</p>
--	--

et de travailler avec eux pour qu'ils parviennent à trouver leurs propres solutions.

Le changement systémique (2007) : cette méthode - suggérée par la famille vincentienne - invite à voir chaque personne non pas comme un individu isolé mais comme un individu inséré dans l'ensemble de ses relations familiales, sociales et professionnelles. Il s'agit de changer d'optique, de définir avec la personne son objectif, le « rêve » qu'elle veut atteindre et de voir alors avec elle quelle relation, quel lien elle peut changer. A ce moment-là l'ensemble du « système » dans lequel elle vit changera.

Dans toutes ces étapes, l'AIC s'est fermement engagée pour :

- **La promotion de la femme** : dès 1980 l'AIC entreprend un travail important pour dénoncer les injustices envers les femmes, défendre leurs droits, lutter contre toutes les formes de violences dont elles sont victimes. En 2001, à Fortaleza (Brasil), l'AIC élabore et diffuse un « Manifeste contre la violence envers les femmes ».
- **La pauvreté des femmes dans les cultures (2007)** : nos actions et projets s'enracinent dans les différentes cultures qui constituent l'internationalité de l'AIC ; il apparaît essentiel de **comprendre comment les valeurs et les traditions culturelles d'une société influencent le rôle des femmes et des hommes et créent ou aggravent la pauvreté des femmes**. Nous sommes convaincues que chaque femme a la capacité de faire évoluer sa propre culture et de trouver en elle les ressources pour construire son projet de vie. Comment ? Par la création d'espaces de paroles surtout pour les femmes, par **l'éducation** pour parvenir à un meilleur équilibre des rôles entre les hommes et les femmes, par la formation aux droits humains, surtout ceux des femmes, et par le travail en réseau sur des projets de promotion de la femme.
- **L'éducation comme outil de prévention et de lutte contre la pauvreté (depuis 2011)** : Saint Vincent disait que l'éducation est un des instruments les plus précieux pour parvenir à la « *dignification du pauvre* ». La personne vivant en situation de pauvreté est un acteur social à part entière. Si on lui donne l'occasion de développer ses capacités propres, elle pourra prendre la place et assumer le rôle qui lui revient, comme toute autre personne humaine.

Le **projet éducatif** ne consiste pas en une transmission verticale et passive de connaissances. Il s'agit d'apprendre **de l'autre** autant que d'apprendre **à l'autre**.

Le changement systémique, une nouvelle optique pour appréhender les situations de pauvreté

Utiliser le présent comme levier pour l'avenir

Sensibilisation et prévention des injustices contre les femmes

Femmes et pauvreté dans la diversité des cultures.

Faire prendre conscience aux femmes de leur dignité et de leurs droits

**« Plus les femmes sont instruites et leurs droits reconnus, moins les enfants auront faim »,
O. de Schutter ONU**

<p>« <i>Celui qui enseigne apprend en enseignant, et celui qui apprend enseigne en apprenant.</i> » (Paulo Freire)</p> <p>Nous avons besoin l'un de l'autre pour construire ensemble une société plus juste. C'est pourquoi l'éducation doit être présente et animer toute action caritative de l'AIC afin de promouvoir la mise en place d'une société juste et solidaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'écologie intégrale et le développement durable : dès 2017, l'AIC s'est engagée dans des actions qui répondent à la clameur des pauvres et à la clameur de la terre, suivant ainsi l'appel du pape François dans son encyclique 'Laudato Si'. Elles répondent aussi à l'appel lancé par l'ONU à travers ses Objectifs de Développement Durable. ▪ Faire chemin ensemble et s'ouvrir au changement : En 2023, les volontaires AIC se sont engagées à ouvrir ensemble de nouveaux chemins pour traverser les situations de crise et préparer le futur, avec créativité, dans la confiance et l'espérance. <p>L'AIC est en chemin, et celui-ci ne sera jamais terminé...</p> <p>En suivant Saint Vincent, laissons-nous fasciner, captiver</p> <ul style="list-style-type: none"> • par l'amour du Christ envers les plus pauvres ; • par sa façon de mettre les « petits » au centre : « <i>Que veux-tu que je fasse pour toi ?</i> » <p>Seule la force qui naît de la conviction que Dieu est amour, communion et justice est capable de construire un « autre monde possible » de paix, de solidarité, de justice et de liberté.</p>	<p>Un échange réciproque</p> <p>« Avoir un cœur qui voit avec les yeux de Dieu », Benoit XVI</p> <p>Une justice contributive</p> <p>Prendre soin de la Maison Commune pour les générations futures</p> <p>Faire chemin ensemble</p> <p>S'ouvrir au changement</p> <p>Préparer le futur</p> <p>L'enchantement de l'amour de Dieu pour les plus petits.</p>
--	---

Questions pour réfléchir en groupe :

1. Comment l'AIC s'engage-t-elle pour la promotion de la femme ?
2. Quel rôle l'éducation joue-t-elle dans la prévention de la pauvreté ?
3. En quoi l'AIC peut-elle agir pour une « écologie intégrale » ?
4. Comment nous ouvrir au souffle de l'Esprit qui « fait toute chose nouvelle » ?

Chapitre III

L'AIC aujourd'hui

- **Les actions de terrain AIC**
- **L'action de pression**
- La formation des volontaires
- La communication
- Les finances
- Le cadre légal
- La gestion éthique

Les actions de terrain AIC

<p>Plus de 12.000 actions de lutte contre la pauvreté (ou projets) sont actuellement développés par les volontaires dans le réseau AIC. L'objectif principal est l'accompagnement des personnes vivant en situation de pauvreté vers plus d'autonomie et de dignité.</p> <p>Nos forces et priorités :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'ancrage local des volontaires qui initient les projets et le travail en équipe. • L'attention particulière à la pauvreté des femmes et leurs enfants, les plus touchés par la pauvreté et qui représentent 70% des destinataires. • L'accompagnement de la personne dans son intégralité. • La création de lien social qui permet de sortir de l'isolement. • La priorité à l'éducation, outil essentiel de lutte contre la pauvreté, surtout celle des femmes. Pour les adultes, il s'agit essentiellement de projets d'alphabétisation, de formations professionnelles visant la réinsertion sur le marché du travail par la création d'activités génératrices de revenu, d'ateliers d'apprentissage. Pour les enfants, ce sont surtout des garderies, des centres préscolaires, de remise à niveau scolaire, de bourses d'études, d'aide aux devoirs. <p>La participation des destinataires est un élément essentiel au développement de projets promotionnels. Comment ? En valorisant les forces des personnes et leurs capacités à répondre elles-mêmes aux défis qu'elles rencontrent, pour ensuite rêver et agir ensemble afin de changer la situation de pauvreté, dans une attitude de 'facilitateur'.</p> <p>Grâce au réseau AIC, des jumelages entre équipes AIC du monde entier permettent d'établir des relations privilégiées dans une culture de solidarité : soutien financier, échange d'expériences, formation mutuelle, gestion conjointe de projets.</p>	<p>Viser l'autonomie et la dignité</p> <p>Ancrage local Les femmes</p> <p>L'humain au centre</p> <p>Recréer du lien social</p> <p>Priorité à l'éducation</p> <p>Participation des destinataires</p> <p>Être 'facilitateur'</p> <p>Jumelages</p>
--	--

L'action de pression

<p>En tant qu'organisation de la société civile, l'AIC prend part à des réseaux mondiaux où se conjuguent les efforts des organismes publics et privés. Grâce à sa présence dans ces institutions, l'AIC est en contact avec une réflexion internationale et reçoit des informations qui contribuent à son évolution.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Au niveau civil, l'AIC est une OING (Organisation Internationale Non Gouvernementale) et elle a des représentantes dans les organismes européens et internationaux. Elle a : <ul style="list-style-type: none"> – un Statut Consultatif spécial auprès de l'<i>ECOSOC – Conseil Économique et social de l'ONU</i> – le Statut Consultatif auprès de l'<i>UNESCO – Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, les Sciences, la Culture, la Communication</i> – le Statut Participatif auprès du <i>Conseil de l'Europe</i> <p>L'AIC est membre des regroupements d'ONG catholiques de ces organismes.</p> <p>Aux Nations Unies, les représentantes AIC se sont unies aux représentants d'autres branches de la Famille vincentienne pour former une coalition (VFUNNY) afin de renforcer l'impact de leurs actions.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Au niveau de l'Église Universelle, l'AIC est une Association de Fidèles laïques qui : <ul style="list-style-type: none"> – est reconnue par le Dicastère pour les Laïcs, la Famille et la Vie – est membre du Dicastère pour le service du développement humain intégral – est membre de Crescendo – Réseau pour un vieillissement humain et chrétien – participe aux Forums des ONG d'inspiration catholique 	<p>Porter au niveau international la voix des démunis</p> <p>Représentation institutionnelle :</p> <p>ECOSOC</p> <p>UNESCO</p> <p>Conseil de l'Europe</p> <p>CCIC – CINGO</p> <p>Coalition Famille vincentienne à l'ONU</p> <p>Dans l'Église :</p> <p>Dicastère pour les Laïcs, la Famille et la Vie</p> <p>Dicastère pour le service du développement humain intégral</p> <p>Crescendo</p> <p>Forums des ONG d'inspiration catholique</p>
---	--

Questions pour réfléchir en équipe :

- 1. Parmi les forces et priorités mentionnées ci-dessus, quelles sont celles que vous retrouvez dans les actions que votre équipe réalise sur le terrain ?**
- 2. Quels sont d'après vous les avantages des jumelages entre équipes AIC (vous pouvez répondre à partir de votre propre expérience ou réfléchir à la possibilité d'initier un jumelage avec une autre équipe AIC. N'hésitez pas alors à demander des informations complémentaires au Secrétariat International).**
- 3. Pour quelle(s) raison(s) la présence de l'AIC dans les réseaux internationaux et au sein de l'Eglise vous paraît-elle tellement importante ?**
- 4. Comme OING (Organisation Internationale Non Gouvernementale), l'AIC fait partie du réseau de la société civile. De quelle manière l'AIC peut-elle travailler en faveur des plus démunis dans ce réseau ?**

Chapitre III

L'AIC aujourd'hui

- Les actions de terrain AIC
- L'action de pression
- **La formation des volontaires**
- **La communication**
- Les finances
- Le cadre légal
- La gestion éthique

La formation des volontaires

<p>Suivant l'exemple de Saint Vincent qui, très jeune déjà, s'est intéressé à l'éducation et qui s'en est préoccupé tout au long de sa vie, l'AIC considère que la formation continue de chaque volontaire est une condition indispensable pour pouvoir accompagner les plus démunis. « <i>C'est une question de justice pour les pauvres que nous souhaitons aider</i> » (P. Celestino CM, Vicente de Paúl, un corazón sin medida, p. 242)</p>	<p>Condition indispensable</p>
<p>L'AIC offre aux volontaires une formation permanente, technique, humaine et spirituelle. Cette formation est menée à bien à travers :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ l'envoi de documents aux volontaires, de plus en plus souvent sous forme électronique, avec une invitation à réfléchir en équipes locales ; ▪ l'organisation de séminaires nationaux, continentaux et internationaux ; ▪ l'organisation de visites aux associations nationales et à leurs groupes locaux réalisées par les Coordinatrices de continent, les membres du Conseil d'administration et les chargées de Projets du Secrétariat International. 	<p>Formation intégrale permanente</p>
<p>Tous les trois ans, à l'occasion des Assemblées internationales des Délégués AIC, nous mettons l'accent sur des orientations spécifiques que nous appelons 'Lignes d'Actions Prioritaires'. Celles-ci guident le travail des volontaires de tout le réseau AIC.</p>	<p>Priorités communes</p>
<p>L'AIC propose également un Diplôme AIC en ligne qui a pour objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Donner aux volontaires des outils et connaissances nécessaires pour leur permettre de bien comprendre ce que signifie ETRE volontaire AIC ; 	<p>Diplôme AIC</p>

<ul style="list-style-type: none"> • Développer leurs compétences pour mieux FAIRE leur travail en leur fournissant des outils qui favorisent un travail organisé et une coordination efficace au sein des groupes locaux ; • Augmenter leurs connaissances et capacités dans le développement de projets, la recherche de fonds, la communication sociale et la planification stratégique de nos associations ; • Développer le leadership et la professionnalisation des membres AIC. 	
--	--

La communication

<p>Communication et Visibilité</p> <p>L’AIC met l’accent sur l’importance de la communication interne et externe pour le développement des projets et des actions de l’Association.</p> <p>En interne, la communication est fondamentale pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la formation des volontaires ; - l’échange d’expériences et de connaissances entre celles-ci ; - la diffusion des messages et de l’image de l’AIC. <p>Vis-à-vis de l’extérieur, l’image de l’AIC se construit à partir du travail que les groupes réalisent auprès des personnes touchées par la pauvreté ; c’est ce travail qui donne une crédibilité à l’association.</p> <p>Cette crédibilité doit permettre à l’AIC de poursuivre sa mission chrétienne et sociale, en attirant de nouvelles volontaires, des donateurs et des partenaires. Ainsi, le nom de l’AIC doit être surtout et avant tout associé à l’idée de crédibilité.</p> <p>De plus, les actions entreprises sont présentées en toute transparence, ainsi que l’utilisation des dons qui ont été versés pour mettre en œuvre ces actions.</p> <p>Moyens concrets de visibilité</p> <p>Les moyens actuels comme le site web et la page Facebook nous aident à communiquer entre nous et à faire connaître ce que nous faisons. Ces outils sont utilisés tant au niveau de l’AIC International qu’au sein de nombreuses associations nationales et équipes locales.</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Site web</i> : www.aic-international.org - <i>Page Facebook</i> : www.facebook.com/AIC-International-713564958772833/ 	<p>Communication et Visibilité</p> <p>Instruments fondamentaux</p> <p>Valeurs:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Crédibilité - Transparence <p>Site web</p> <p>Page Facebook</p>
---	--

Questions pour réfléchir en équipe :

- 1. Quelles sont les raisons pour lesquelles il vous paraît important de recevoir une formation dans le cadre de votre travail vincentien quotidien.**
- 2. Qu'avez-vous retiré de la formation que vous avez récemment reçue de l'AIC Internationale ?**
- 3. Listez les actions que réalise votre équipe dans le domaine de la communication tant interne qu'externe.**

Chapitre III

L'AIC aujourd'hui

- Les actions de terrain AIC
- L'action de pression
- La formation des volontaires
- La communication
- **Les finances**
- **Le cadre légal**
- **La gestion éthique**

Les finances

Les **activités des groupes locaux** sont financées par la cotisation de leurs membres et par les dons que les groupes cherchent auprès des personnes privées ou des organismes publics de leur entourage.

Les **bénévoles**, membres AIC, contribuent également au financement en offrant à leur association leur temps et en mettant à son service leurs compétences.

L'AIC Internationale est financée par la cotisation des associations membres, ainsi que par des dons privés ou provenant d'organismes divers.

Le **paiement de la cotisation** a une valeur profonde : c'est le signe de notre volonté de contribuer, par un geste de **solidarité** à la vie de l'association. C'est un engagement de co-responsabilité, c'est surtout un signe symbolique d'**appartenance**. C'est pour cela que le paiement de la cotisation a une signification différente d'un simple don d'argent.

Un don, même s'il est nécessaire pour la vie de l'association, peut être simplement un signe d'appréciation pour l'activité réalisée et n'implique pas un engagement personnel. La cotisation, au contraire, exprime la décision d'appartenir à l'association, d'assumer la responsabilité d'un engagement.

Les finances :
Un moyen d'action

La cotisation :
Signe symbolique d'appartenance
et d'engagement

Le cadre légal

<p>Les groupes AIC ont une double identité juridique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une identité civile en tant qu'ONG reconnue dans leur propre pays • Une identité ecclésiale, soumise aux normes canoniques. L'AIC est, pour le Droit Canon, une « association de fidèles ». Cela signifie que ses statuts sont officiellement approuvés par l'autorité ecclésiastique compétente. <p>L'AIC est constituée en « personne juridique » : elle est une Association Internationale Sans But Lucratif.</p> <p>Les statuts (1985) et leurs modifications ultérieures déterminent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les objectifs poursuivis et les activités mises en œuvre pour les atteindre ; • le fonctionnement de l'association et la hiérarchie entre les pouvoirs ; • les droits et devoirs des membres. <p>(Ils sont consultables sur notre site internet)</p> <p>Le règlement intérieur (1985) complète les statuts et s'impose aux seuls membres. Il édicte une éthique de collaboration</p> <p>Les statuts canoniques (2007) confirment l'AIC en tant que mouvement de fidèles laïques.</p> <p>Saint Vincent et ses successeurs ont reçu du Saint Siège par Privilège Apostolique (C312 §2) la faculté d'ériger canoniquement des Confréries de la Charité paroissiales ou inter-paroissiales. Plus tard, les groupes locaux se sont organisés en associations nationales et internationale (AIC) avec des noms différents selon les pays.</p>	<p>Double identité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Civile • Ecclésiale <p>Statuts</p> <p>Règlement intérieur</p> <p>Statuts canoniques</p>
--	---

Le gestion éthique

<p>Une gouvernance selon Saint Vincent implique la promotion des valeurs de rigueur, d'équité, de probité, de transparence et d'efficacité.</p> <p>Un cadre légal clair, un équilibre des pouvoirs engendre la transparence et une gestion saine de l'argent, patrimoine des pauvres.</p> <p>Les règles que l'association s'est données, les valeurs évangéliques, la vision et les méthodes de Saint Vincent balisent notre comportement d'associés au service des plus démunis, tant à leur égard qu'à l'égard des donateurs.</p>	<p>Transparence totale dans la gestion des « biens des plus démunis »</p>
---	--

Questions pour réfléchir en équipe :

1. **Considérez-vous le paiement de la cotisation annuelle comme un geste de solidarité et un signe d'appartenance à l'AIC ? En sachant à quoi est destinée cette cotisation, la payez-vous avec joie ?**
2. **Que pensent les membres de votre équipe du sujet du "cadre légal" ? Que pensez-vous de la limitation dans le temps de la durée des mandats ?**
3. **Pourquoi considérez-vous important que les volontaires AIC agissent en conformité avec les valeurs évangéliques et les enseignements de Saint Vincent ?**

Chapitre IV

Le futur de l'AIC

Nos rêves

Une AIC engagée, solidaire et prophétique,
dans l'esprit de Saint Vincent

<p>Nous voilà la fin de cette charte qui réaffirme notre identité de volontaires AIC et la mission très spéciale qui nous a été confiée par Saint Vincent de Paul de suivre Jésus-Christ en servant les plus démunis.</p> <p>Notre Association a été fondée il y a plus de 400 ans et nous poursuivons le chemin tracé par notre fondateur. Aujourd'hui nous nous interrogeons : quel futur souhaitons-nous pour notre association, pour continuer à être porteurs d'espérance auprès de nos frères et sœurs ?</p> <p>Il y a plus de 400 ans, au temps de Saint Vincent, il y avait des pauvretés différentes de celles d'aujourd'hui, d'autres étaient peut-être similaires. Mais aujourd'hui comme hier, notre présence continue à être nécessaire pour participer à la construction d'un monde meilleur.</p> <p>Récemment, le Pape a attiré notre attention sur ce qu'il appelle l'écologie environnementale, économique et sociale. Les migrations humaines, la façon dont nous utilisons les ressources, l'appétit de pouvoir, les pandémies sont autant de signes qui nous indiquent que notre société réclame à grands cris un changement.</p> <p>Nous sommes conscientes des énormes injustices qui existent dans le monde. C'est pourquoi nous considérons essentielle la présence d'une AIC engagée, solidaire et prophétique qui réalise des actions favorisant une vie plus digne pour tous.</p> <p>Nous rêvons... que nous, volontaires AIC, soyons capables de découvrir les forces que nous avons en nous et puissions en même temps aider tous nos frères et sœurs à découvrir les leurs.</p> <p>Nous rêvons... d'être toujours plus créatives dans notre travail vincentien pour multiplier nos activités en faveur du développement humain. Que toujours nous travaillions en équipe avec les destinataires, avec les volontaires, avec Dieu...</p>	<p>Le futur de l'AIC</p> <p>Une AIC engagée</p> <p>Nous découvrons des forces</p> <p>Solidaires</p>
--	---

<p>Nous rêvons... de ne jamais perdre la joie et l'optimisme pour les transmettre aux personnes qui nous entourent. Que toujours nous voyions les aspects positifs de chaque situation.</p>	<p>Toujours dans la joie</p>
<p>Nous rêvons... de garder cette passion pour notre travail vincentien et d'accepter de nous former en permanence pour mieux servir. Que toujours nous soyons fières de l'AIC.</p>	<p>Désireuses de nous former</p>
<p>Nous rêvons... que volontaires AIC nous soyons toujours cohérentes avec nos valeurs pour que notre vie soit un témoignage de vie chrétienne.</p>	<p>Cohérentes</p>
<p>Nous rêvons... que les enseignements de Saint Vincent et Sainte Louise, ainsi que la Doctrine Sociale de l'Église, demeurent toujours ces piliers solides qui nous guident pour être de meilleurs vincentiennes.</p>	<p>Fidèles au Christ et à l'Église</p>
<p>Nous rêvons... que, volontaires AIC, nous mettions de côté nos peurs et soyons plus ancrées dans la spiritualité. Gardons toujours à l'esprit que c'est le Christ lui-même que nous servons et qui nous accompagne dans chacune de nos actions vincentiennes.</p>	<p>Spirituelles et sans peurs</p>
<p>Nous rêvons... d'avoir la joie d'accueillir de nouvelles volontaires dans toutes les parties du monde. Que notre charisme grandisse dans de nombreux cœurs pour servir chaque jour plus de personnes.</p>	<p>Compter sur plus de volontaires</p>
<p>Nous rêvons de beaucoup de choses !!! La liste est interminable... Nous rêvons que vous rêviez avec nous... et que jamais ne disparaisse notre passion pour notre travail AIC.</p>	

Questions pour réfléchir en équipe :

1. **Quels rêves vos co-équipières et vous-même aimeriez-vous réaliser au sein de votre équipe et au sein de l'AIC ?**
2. **Quelles sont les pauvretés les plus urgentes auxquelles vous et votre équipe estimez devoir vous consacrer ?**
3. **Que pourriez-vous faire pour pouvoir compter sur plus de volontaires qui partagent vos rêves et participent à votre travail vincentien ?**